

L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques

The Entry into Adult Life in France. Sociological Overview and Perspectives

Olivier GALLAND

Les jeunes

Volume 28, numéro 1, printemps 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001280ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001280ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

GALLAND, O. (1996). L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques. *Sociologie et sociétés*, 28(1), 37-46.
<https://doi.org/10.7202/001280ar>

Résumé de l'article

Face aux critiques concernant l'"essentialisme" d'une sociologie qui tenterait de construire la jeunesse comme une "catégorie", une autre perspective s'est développée en France. Celle-ci est fondée sur l'analyse de l'"entrée dans la vie adulte", c'est-à-dire de la transition d'un âge à un autre et de la combinaison des calendriers professionnels et familiaux. Elle a d'autre part permis d'analyser la question du report de l'entrée dans la vie adulte et de la désynchronisation des étapes qui ponctuent cette phase du cycle de vie. L'article, après avoir présenté un bref historique de cette problématique dans le cadre de la sociologie française, présente les principaux résultats les plus récents concernant l'allongement et la redéfinition de la transition vers l'âge adulte, tirés d'une enquête menée en 1992 par l'Institut français de la statistique.

L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques



OLIVIER GALLAND

En France, la sociologie de la jeunesse n'a longtemps bénéficié que d'une faible légitimité sociologique, contrairement, par exemple, à ce qui se passait aux États-Unis où ce domaine a toujours été bien représenté dans les champs couverts par la discipline. Ce manque de reconnaissance était dû sans doute pour une part à l'insuffisante qualité des recherches produites dans ce domaine. Il était aussi certainement dû à l'orientation générale de la sociologie française dont il faut rappeler brièvement en quoi elle a limité et dirigé dans un certain sens les recherches sur les jeunes et les âges, pour pouvoir expliquer la situation actuelle.

LE FAIBLE INTÉRÊT DE LA SOCIOLOGIE FRANÇAISE POUR LA QUESTION DE L'ÂGE

La sociologie d'inspiration durkheimienne tout d'abord, depuis son père fondateur lui-même, n'a jamais considéré l'âge comme une détermination sociale majeure. Dans son œuvre de sociologie de l'éducation, Durkheim (1922) introduit le concept de socialisation mais sans s'intéresser à ses étapes et à ses modalités. Finalement, il dénie toute réalité sociologique et presque toute réalité humaine à la personnalité infantile ou juvénile. Tant que la socialisation n'a pas pleinement produit ses effets, l'enfant ou l'adolescent reste un être asocial qui ne peut intéresser le sociologue.

Tout entier occupé à penser la détermination qui va de la société à l'individu, il ne peut porter attention à la complexité et à l'aspect souvent contradictoire du processus de socialisation, et il délègue à la psychologie la tâche mineure de compréhension de la nature infantile et juvénile. Cette délégation sera d'ailleurs suivie d'effets, et pendant plus d'un demi-siècle, les médecins, les psychologues, et plus tard les psychiatres, auront en France le monopole du traitement intellectuel de la question infantile et adolescente.

La deuxième raison du peu d'intérêt porté par les sociologues français à la question des âges et de la jeunesse tient sans doute à la prédominance dans le champ intellectuel, jusqu'à la fin des années 70, de problématiques d'inspiration marxiste qui orientaient les recherches vers les classes sociales, les questions des rapports du travail et de l'entreprise, autant de domaines où l'âge ne jouait pas un grand rôle.

Il n'est pas étonnant que la sociologie de Pierre Bourdieu, qu'on peut voir comme une sorte de synthèse de ces deux inspirations, ait rejeté parfois violemment les problématiques liées à l'âge et en particulier la sociologie, qui s'intéressait à la classe d'âge juvénile.

C'est ainsi qu'une confrontation à distance a opposé, dans les années 60, Edgar Morin (1966), le découvreur en France du fait juvénile, dans ses aspects sociologiques, et Jean-Claude Chamboredon (1967) qui voyait dans ce culturalisme des classes d'âge une négation des différences de classes sociales. À partir d'une hypothèse diffusionniste, Chamboredon ne lisait les phénomènes adolescents que comme des phénomènes de classe masqués par une fausse homogénéité culturelle.

Pierre Bourdieu (1980) lui-même, lorsqu'il s'est intéressé à la question des âges, ne l'a fait que dans la perspective des luttes de classement entre « jeunes » et « vieux ». Les catégories d'âge produites ne sont, dans cette perspective, que le résultat de cette lutte de désignation qui renvoie les vieux à leur déclin et les jeunes à leur incomplétude. C'est en ce sens que doit se comprendre le titre d'un article du même auteur, « La jeunesse n'est qu'un mot » : l'âge est d'abord et avant tout une forme de marquage social que s'appliquent des groupes concurrents — en gros les « jeunes » et les « vieux » — pour marquer symboliquement leur prééminence actuelle ou à venir.

Plus généralement, Bourdieu s'élevait en maintes occasions contre le coup de force idéologique qui consistait à amalgamer sous une même dénomination « les jeunes » des catégories sociales aussi différentes que l'apprenti et l'étudiant. Un des reproches majeurs qui était fait aux sociologues qui traitaient de la question de l'âge était, sous couvert d'une approche culturaliste, de « naturaliser » les âges, c'est-à-dire de conférer aux classes d'âge une essence liée à l'âge, alors que ces groupes, leurs frontières, leur définition, leurs qualités supposées, sont toujours le fruit d'une production sociale.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'« ENTRÉE DANS LA VIE ADULTE »

Face à ces critiques et à ces mises en garde, et si on ne voulait pas s'en tenir à une simple analyse idéologique de la « catégorie » de « jeunesse », il fallait reconstruire une problématique qui s'écarte de tout « culturalisme » et de tout « essentialisme », et qui propose un traitement véritablement sociologique de la question de l'âge. C'est ce que j'ai essayé de proposer en 1984 dans un article de la *Revue Française de Sociologie*. Cette proposition s'articulait autour de la notion d'*entrée dans la vie adulte*.

Il s'agissait de considérer la jeunesse essentiellement comme un passage s'effectuant sur deux axes principaux : un axe scolaire-professionnel et un axe familial-matrimonial. Sous cet angle, la question centrale n'était plus celle de la « nature » de la jeunesse, elle devenait celle de l'organisation des seuils de passage, organisation dont on pouvait penser qu'elle relevait de modèles culturels propres à chaque classe sociale et à chaque sexe.

Cette approche se voulait, dès le départ, pluridisciplinaire, et a bénéficié au moins de quatre types d'influences. En premier lieu, celle des démographes qui travaillaient depuis longtemps avec les concepts de calendriers et de transition¹.

La seconde influence est celle d'historiens comme Philippe Ariès ou Antoine Prost, ce dernier montrait par exemple dans un article consacré à la jeunesse à Orléans en 1911 (1981) de quelle manière s'organisaient à cette époque les calendriers d'entrée dans la vie adulte selon l'origine sociale, modèles qui restent en partie valables aujourd'hui et qui révélaient donc la permanence de traits culturels propres à chaque classe.

La troisième influence est celle de la sociologie fonctionnaliste américaine qui depuis longtemps travaillait sur la question de l'évolution des rôles en fonction de l'âge, et dont le modèle théorique reposait sur la prise en compte de l'ensemble du cycle de vie et de l'effet du vieillissement sur la socialisation aux rôles tout au long du parcours des strates d'âges (cf. par exemple Riley, Johnson, Foner, 1972).

1. Cf. par exemple, Gokalp C., *Quand vient l'âge des choix. Enquête auprès des jeunes de 18 à 25 ans : emploi, résidence, mariage*. Paris, PUF, 1981 (Travaux et documents, INED, 1995). Même si l'enquête n'était pas longitudinale, la question de la transition vers l'âge adulte y était constamment présente et, comme son titre l'indique, les questions des seuils de l'accès au travail, de la décohabitation familiale et de la formation d'un couple y étaient traitées simultanément.

La quatrième influence est celle de l'anthropologie qui étudie des sociétés où l'âge et le sexe constituent les deux grands opérateurs organisant les divisions sociales, et qui a consacré des travaux très nombreux à l'étude des rites de passage (pour la société française traditionnelle on connaît les travaux de Martine Ségalen (1981) sur les rites du mariage, ou ceux de Michel Bozon (1981) sur les rites de la conscription).

Par rapport à ces divers apports, que pouvait apporter de plus la démarche sociologique ? Il me semble que cette approche en termes d'« entrée dans la vie adulte » a eu le mérite de donner au traitement de la question de l'âge un support objectif lié à des pratiques sociales quantifiables : il ne s'agissait plus seulement de tenter d'apprécier les humeurs juvéniles, mais de décrire et d'analyser la configuration différentielle, notamment selon le sexe et l'origine sociale, des calendriers professionnels, familiaux et matrimoniaux d'entrée dans la vie adulte.

LA DÉFINITION DES ÂGES

Cette approche a conduit aussi à considérer la question de la définition des âges. Comment les seuils de passage organisent-ils le parcours de vie ? Quelles classes d'âge contribuent-ils à dessiner ? Du point de vue de la jeunesse, la question était épineuse. En effet, pendant longtemps la question de la jeunesse s'est réduite à celle de l'adolescence. Mais la définition de celle-ci est essentiellement psychologique (le seuil pubertaire). Sur le plan sociologique, rien ne distingue vraiment l'adolescence de l'enfance qui demeurent sous le contrôle des deux grandes instances de socialisation que sont la famille et l'école. Tout au plus peut-on noter que la sociabilité du groupe des pairs commence à s'émanciper du contrôle familial au moment de l'adolescence. Mais dans une problématique des seuils de passage, cela ne suffit probablement pas à définir un âge de la vie spécifique.

Quant à la jeunesse, on est bien en peine de la distinguer de l'adolescence. En fait, durant la première moitié de ce siècle, les deux notions ont été confondues. Mais, précisément, la thèse dont je voudrais vous présenter un rapide argumentaire est que la jeunesse se distingue de plus en plus, et radicalement, de l'adolescence. Pour le comprendre, il faut raisonner en termes de cycle de vie et voir comment s'ordonnent les étapes qui mènent de l'enfance à l'âge adulte. Ces bornes, sur le plan sociologique, sont celles qui, manifestement, introduisent à de nouveaux statuts et à de nouveaux rôles sociaux.

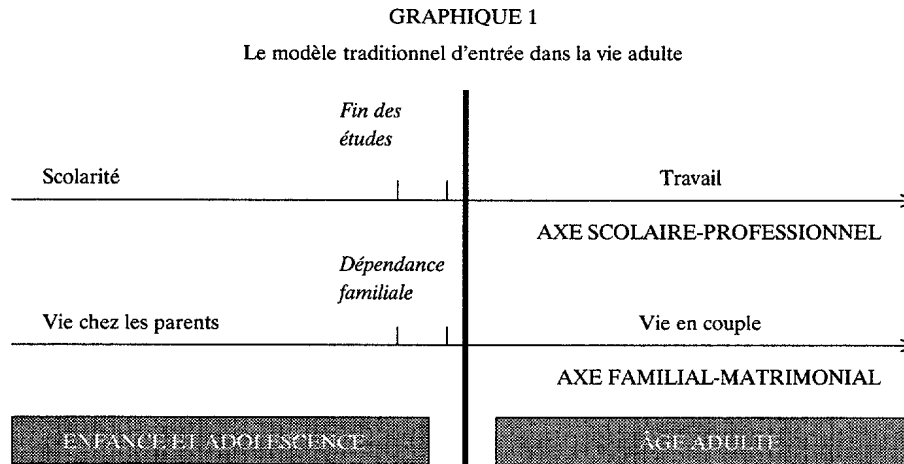
Quatre bornes sont, à l'évidence, particulièrement importantes pour définir les âges qui nous intéressent : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ de chez les parents et, enfin, la formation d'un couple. Ces seuils se situent sur deux axes différents du cycle de vie : l'axe qui va de l'école et du travail, axe « public » et l'axe familial et matrimonial, axe « privé ». La question est donc de savoir si ces bornes sont suffisamment synchrones pour définir des âges de la vie homogènes, ce qui recouvre deux grandes séries de questions : 1°) Sur un même axe, le franchissement d'un seuil entraîne-t-il, à brève échéance, le franchissement du seuil qui est censé lui succéder ? La fin des études est-elle suivie rapidement de l'entrée dans la vie professionnelle ? Le départ de chez les parents déclenche-t-il la formation d'un couple ? 2°) Entre les axes, le franchissement des seuils est-il synchrone ? Autrement dit, par exemple, lorsqu'on quitte la jeunesse sur le plan scolaire, le fait-on en moyenne au même âge que sur le plan familial ?

LA REMISE EN CAUSE DU MODÈLE TRADITIONNEL D'ENTRÉE DANS LA VIE ADULTE

Plusieurs travaux historiques (Prost, 1981) ou sociologiques ont montré que le modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte se caractérisait précisément par un fort synchronisme dans le franchissement des seuils, cette tendance étant la plus marquée chez les hommes des classes populaires.

Ce modèle définit donc des âges de la vie bien caractérisés et homogènes : l'enfance et l'adolescence d'un côté correspondent aux statuts et aux rôles du lycéen, de l'apprenti ou de

l'étudiant ainsi qu'à un statut de dépendance familiale ; l'âge adulte se définit à la fois par l'autonomie économique, résidentielle et affective. À vrai dire, d'ailleurs, dans ce schéma il n'y a pas de place pour la jeunesse en tant qu'âge de la vie distinct à la fois de l'adolescence et de l'âge adulte.



Mais, depuis au moins une vingtaine d'années (c'est à cette date, en 1973 exactement, qu'en France la tendance séculaire au rajeunissement de l'âge moyen au premier mariage s'est retournée), ce modèle traditionnel d'entrée dans la vie adulte est remis en cause, et la définition des âges s'en trouve bouleversée. Cette remise en cause est d'une double nature : d'une part, on enregistre un report de l'âge moyen de franchissement des principaux seuils ; d'autre part, on enregistre une tendance croissante à la déconnexion entre ces seuils.

UNE ENTRÉE PLUS TARDIVE DANS LA VIE ADULTE

Le phénomène de report est bien connu, il suffit d'en rappeler rapidement les principales composantes.

Sur le plan scolaire, on enregistre en France une première « explosion scolaire » dans les vingt années qui vont de 1950 à 1970 : les effectifs du second degré sont multipliés par trois et croissent entre trois et quatre fois plus vite que ceux de la classe d'âge correspondante. Une deuxième accélération se situe dans la décennie 80-90 : d'un tiers, la proportion d'une classe d'âge accédant au niveau du baccalauréat passe à nettement plus de la moitié. Cette progression de la scolarisation a évidemment des conséquences directes sur l'âge auquel les jeunes quittent l'école ou l'université et se présentent sur le marché du travail. Entre la génération née en 1963 et celle née en 1971, l'âge médian de fin d'études s'est ainsi allongé de deux ans et demi, passant de 18,5 ans à 21 ans. Le pourcentage de jeunes scolarisés à 20 ans a plus que doublé entre 1983 et 1992.

Le recul de l'âge auquel on occupe un emploi est encore plus marqué car s'ajoutent aux effets de la poursuite des études les conséquences du chômage des primo-demandeurs. L'entrée dans la vie active se fait donc de plus en plus tard : de plus de 80 % au milieu des années 50, la proportion de garçons actifs à 18 ans est passée à 18 % en 1991 (tableau 1). L'âge médian d'accès à l'emploi est d'environ 22 ans.

Les seuils familiaux ont aussi connu un report. Le recul de l'âge au premier mariage est bien connu : L'INSEE évaluait récemment à trois ans ce recul depuis 1972. Le recul de l'âge de départ de chez les parents est plus récent ; il apparaît au début des années 80. Entre la génération 63 et la génération 70, l'âge médian de départ de chez les parents a reculé de deux ans. À 20 ans, le pourcentage de jeunes résidant chez leurs parents s'est accru de 80 % entre 1983 et 1992.

TABLEAU 1
Pourcentage de garçons entrés dans la vie active selon l'âge

	1954	1962	1982	1987	1991
14 ans	30,2	27,3	0	0	0
16 ans	59,3	50,6	4	1	1,5
18 ans	81,4	72,3	37	27,2	18,4
22 ans	91,8	90,9	74	67,1	66,2

Source : INSEE

L'ensemble des évolutions brièvement résumées obéit essentiellement à une logique de translation, ou de glissement des principaux seuils d'entrée dans la vie adulte à un âge plus avancé.

DES SEUILS QUI NE SONT PLUS SYNCHRONES

Mais c'est surtout cette seconde tendance — la déconnexion des seuils — qui est importante. En effet, s'il n'y avait que translation de l'âge de franchissement des seuils sans que leur organisation structurelle en soit modifiée, les définitions d'âge ne seraient pas remises en cause. Mais ce sont bien ces dernières qui subissent des transformations interdisant désormais de s'en tenir aux catégories de cycle de vie qui avaient cours il y a vingt ans.

Le processus de déconnexion est d'une double nature : en premier lieu, aussi bien sur le plan professionnel que familial, les seuils de sortie de l'adolescence ne correspondent plus aux seuils d'entrée dans l'âge adulte. Des espaces intermédiaires à la définition ambiguë s'ouvrent entre la scolarité et le travail d'une part, entre la vie chez les parents et la formation d'une nouvelle unité familiale d'autre part. Nous connaissons tous ces nouveaux statuts qui ne correspondent ni tout à fait aux rôles adolescents, ni tout à fait aux rôles adultes : stagiaires, chômeurs, travailleurs précaires, et sur le plan familial : jeunes en couples non mariés ou vivant seuls ou entre amis. En second lieu, les seuils professionnels ne sont plus synchrones avec les seuils familiaux : des jeunes pourtant entrés dans la vie professionnelle diffèrent de plusieurs années le moment du départ du domicile des parents, et lorsqu'ils le font, ils mettent encore en moyenne plus de deux ans avant de former un couple.

Cette complexification dans l'agencement des seuils conduit à définir plusieurs sas de passage à l'âge adulte là où, auparavant, on ne comptait qu'une seule frontière homogène distinguant clairement l'avant de l'après-maturité.

POST-ADOLESCENCE, JEUNESSE ET PHASE PRÉ-ADULTE

La phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte se découpe en trois séquences². Tous les jeunes ne connaissent pas ces trois étapes, même si chacune d'elles est franchie par une majorité d'entre eux. Par ailleurs, elles sont plus marquées chez les garçons. Une première séquence va de la fin de la scolarité au départ de chez les parents. Cette phase est surtout présente chez les garçons les moins diplômés : parmi ceux qui ont connu une étape de ce type (88 % d'entre eux), la moitié a vécu au moins cinq ans avec les parents après la fin de la scolarité. L'accès à un emploi stable semble constituer un facteur décisif de décohabitation, et

2. Nous nous appuyons sur les résultats d'une enquête de l'INSEE, complémentaire à l'enquête annuelle de l'INSEE sur l'emploi, qui portait en 1992 sur un échantillon national représentatif de 9344 jeunes. Le questionnaire comportait un calendrier rétrospectif portant sur les événements scolaires, professionnels, familiaux, matrimoniaux et résidentiels qu'avaient vécu les jeunes entre 16 et 29 ans (Galland, 1995).

c'est probablement la longueur croissante de cette phase de stabilisation professionnelle qui conduit les garçons à différer le moment de la décohabitation familiale. Cette première phase peut être définie comme une phase « post-adolescente » dans la mesure où elle combine statut adulte (occupation d'un emploi) et statut adolescent (maintien d'une dépendance résidentielle familiale).

Une seconde phase, typique des jeunes les plus diplômés, va de la décohabitation familiale au sens large (départ du domicile des parents, que ce soit dans un logement indépendant ou non), à la formation d'un couple. Ces jeunes ont donc quitté leurs parents mais ne forment pas immédiatement une union, que celle-ci soit ou non légalisée par le mariage. Parmi les jeunes ayant poursuivi des études supérieures et ayant connu une phase de ce type (les trois quarts d'entre eux), la moitié l'ont vécue pendant au moins 6 ans chez les garçons et 5 ans chez les filles. On pourrait plutôt définir cette phase comme une phase de « jeunesse », l'accès à l'indépendance économique et résidentielle n'étant pas accompagné de l'entrée dans un rôle conjugal, formel ou informel. Enfin, une dernière phase, comprise entre deux et trois ans et plus homogène dans la population des jeunes, va de la formation d'un couple à la naissance d'un enfant : il s'agit plutôt d'une phase pré-adulte, l'accès à un plein statut adulte n'étant parachevé qu'avec l'entrée dans un rôle parental.

UN CALENDRIER FÉMININ PLUS PRÉCOCE ET PLUS RESSERRÉ

Le modèle féminin présente des particularités qui le distinguent assez nettement du modèle masculin. D'une part, il demeure plus précoce d'environ deux ans que ce dernier dans les étapes familiales et résidentielles (*cf.* Bozon, 1990, pour une interprétation de l'écart d'âge au mariage). D'autre part, l'ensemble de la phase de transition est plus courte que chez les garçons : la durée médiane de l'ensemble de la phase de transition qui va de la fin de la scolarité à la naissance du premier enfant est ainsi de plus de 8 ans pour les garçons et de moins de 6 ans pour les filles. Par ailleurs, l'enchaînement des seuils est un peu différent. La décohabitation familiale survient, chez les filles, beaucoup plus rapidement après la fin de la scolarité que dans le modèle masculin, et elle paraît nettement dissociée de l'accès à l'emploi stable. On retrouve là probablement les effets résiduels des modes sexués traditionnels d'entrée dans la vie adulte : les garçons doivent s'établir professionnellement avant de songer aux autres étapes familiales et conjugales, alors que cette contrainte joue beaucoup moins pour les filles, qui peuvent accéder au statut adulte directement par le couple ou le mariage.

La phase spécifique de « jeunesse » est d'autant plus longue que le niveau de formation est élevé. Les jeunes du plus bas niveau de formation, mais surtout les garçons, connaissent par contre une phase « post-adolescente » particulièrement étendue de vie chez les parents après la fin des études.

UN MODÈLE UNISEXE CHEZ LES JEUNES LES MIEUX FORMÉS

On remarque par ailleurs qu'à niveau de formation donné, les différences des calendriers masculins et féminins demeurent particulièrement marquées sauf en ce qui concerne les jeunes ayant poursuivi des études supérieures. Chez ces derniers, au contraire, un modèle unisexe semble s'être imposé. Celui-ci est caractérisé par l'inexistence d'une phase de cohabitation familiale après les études et par la longueur particulièrement marquée de la période de la vie qui s'intercale entre le départ de chez les parents et la fondation d'une famille.

Si l'on prend comme référence ce modèle unisexe, on remarquera que la diversité des calendriers féminins, surtout en fonction du niveau de formation, est beaucoup plus marquée que la diversité masculine. La période qui va du départ de chez les parents à la naissance du premier enfant est ainsi deux fois plus longue chez les femmes ayant poursuivi des études supérieures que chez celles du plus bas niveau de formation, alors que ces durées respectives sont proches entre les garçons, quel que soit leur niveau de formation. Les jeunes femmes qui ont poursuivi des études semblent avoir abandonné le modèle de leur sexe pour rejoindre un

modèle masculin fondé sur l'étirement des transitions familiales, et qui est plus ou moins partagé par tous les garçons.

Le modèle féminin traditionnel qui prévaut encore chez les jeunes filles ayant un faible niveau de formation est surtout caractérisé par la brièveté de la transition entre les « deux familles », la famille d'origine et la famille de procréation.

D'UN MODÈLE DE L'IDENTIFICATION À UN MODÈLE DE L'EXPÉRIMENTATION

La phase de « jeunesse » est donc le plus souvent adoptée par des jeunes qui disposent des meilleurs atouts scolaires et professionnels. Il s'agit donc de jeunes qui diffèrent volontairement le moment de former un couple. Les conditions économiques sont réunies pour qu'ils forment une union, formelle ou informelle, mais ils repoussent ce moment. Pourquoi font-ils ce choix ?

Un ensemble de raisons tient aux transformations concernant la socialisation professionnelle, un autre ensemble à la culture de classe d'âge. Plusieurs travaux montrent qu'à tous les niveaux, la socialisation professionnelle, c'est-à-dire la façon dont on construit son identité et son statut social et professionnel, est un processus de plus en plus long et complexe. La définition des rôles professionnels évolue rapidement, la relation entre les titres scolaires et les emplois se relâche, la prolongation de la scolarité fait que les jeunes femmes et les enfants des classes moyennes ou populaires qui en bénéficient disposent de peu de références dans la génération antérieure pour construire leur identité. Toutes ces raisons font qu'avant de parvenir à un statut et à une définition de soi à la fois satisfaisante sur le plan de la « *self-esteem* » et crédible aux yeux des acteurs institutionnels, plusieurs années sont souvent nécessaires. Durant ces années, bien sûr, on ne songe pas à s'établir conjugalement, et encore moins à fonder une famille. Pour caractériser cette évolution d'une manière plus générale, nous pourrions dire que nous sommes passés d'un modèle de socialisation à un autre : le modèle ancien — modèle de l'identification — laisse progressivement la place au modèle nouveau que j'appellerais volontiers un modèle de l'expérimentation.

Le premier est caractéristique de la société française du XIX^e siècle et il n'a pas encore disparu. Il est fondé sur des mécanismes de transmission du statut et de l'identité d'une génération à l'autre, mécanismes où la figure paternelle est centrale. C'était vrai bien sûr dans la société paysanne où l'univers domestique et économique coïncidaient ; mais aussi en milieu ouvrier où le père était l'agent introducteur au monde du travail, aux valeurs et aux secrets du métier ; et tout autant en milieu bourgeois où des mécanismes de transmission du patrimoine et des rôles qui y étaient attachés assuraient la permanence et la reproduction des valeurs et des statuts.

Ce modèle s'épuise sous la pression de la prolongation scolaire, mais entendue cette fois dans ses conséquences proprement sociologiques : croissance des aspirations à la mobilité sociale, déconnexion grandissante entre le groupe de provenance (le milieu dont on vient) et le groupe de destination (le milieu auquel on aspire d'appartenir) qui rend en partie caduques les mécanismes de socialisation par transmission et identification familiales.

Ce modèle laisse progressivement la place à un modèle de l'expérimentation où la définition de soi, comme le statut auquel cette définition doit correspondre, se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à un compromis satisfaisant.

C'est ce travail de construction de soi qui caractérise aujourd'hui la jeunesse et explique l'apparition de cette phase moratoire.

« RESTER JEUNE » LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Le choix de la vie solitaire est lié également à la culture de classe d'âge. La norme concernant l'âge d'entrée dans la vie adulte s'est complètement renversée. Nous sommes passés

d'une norme de précocité à une norme de retardement. Dans les années 60, les jeunes Français étaient pressés de s'établir parce que quitter les parents était synonyme d'indépendance. Des normes autoritaires prévalaient encore dans les rapports entre générations, et la précocité du départ correspondait à cette volonté, peut-être illusoire, d'accéder à la liberté.

Aujourd'hui, les rapports entre générations sont plutôt placés sous le signe du libéralisme, de la non-intervention, certains disent de l'ignorance mutuelle. Toujours est-il que, sur le plan familial, rien aujourd'hui ne pousse à précipiter un établissement qui, il y a vingt ans, n'était concevable que dans le cadre du mariage. Et quand, malgré tout, il faut songer à quitter le domicile familial, rien ne contraint à constituer immédiatement, ni même rapidement, une nouvelle unité familiale. En fait, il s'agit plutôt aujourd'hui de « rester jeune » le plus longtemps qu'on le peut, pour profiter au maximum des plaisirs de cet âge de la vie liés surtout à la sociabilité de classe d'âge.

L'ÂGE DE LA SOCIABILITÉ AMICALE

La jeunesse ne se définit donc pas seulement par cette recherche, parfois douloureuse, toujours longue et difficile, de la bonne définition de soi dans une société où celle-ci n'est plus donnée à l'avance ; elle est aussi l'âge de l'expérimentation des façons d'être ensemble, l'âge où l'on cultive les plaisirs de la rencontre, elle est par essence l'âge de la sociabilité amicale. La société des jeunes est en effet un univers où le groupe des pairs a pris une importance considérable, et une place relativement autonome par rapport au monde des adultes, dans la détermination des goûts et des activités de loisirs.

Deux enquêtes illustrent cette autonomisation du monde des jeunes. La première, exploitation propre aux jeunes de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français (Patureau, 1992), confirme que les comportements culturels des jeunes présentent une spécificité marquée qui s'exprime à travers la sur-pratique de cinq formes de loisirs : les sorties, le sport, la lecture (même si c'est chez les jeunes que la baisse de cette pratique a été la plus spectaculaire), le goût pour la télévision et la vidéo (ce sont les jeunes qui ont le plus regardé la télévision au cours de ces dernières années), l'écoute de la musique, et enfin les activités littéraires et artistiques « amateurs ».

Par ailleurs, la période de jeunesse a le pouvoir d'atténuer, dans la pratique des loisirs qui lui sont caractéristiques, certaines des inégalités socio-démographiques observées au niveau de l'ensemble de la population, et ce dans un double sens : par une attirance des jeunes des classes moyennes ou supérieures pour des loisirs qui sont plutôt de type populaire, et, réciproquement, par une attirance des jeunes d'origine populaire pour des loisirs plutôt propres aux classes moyennes. Par exemple, les sorties nocturnes présentent la caractéristique d'un loisir fortement pratiqué par les cadres, qui tend à devenir largement apprécié par les jeunes de toutes origines. De même, la fréquentation des matchs sportifs, loisir typiquement populaire, est partagée dans des proportions identiques par des jeunes issus de la classe ouvrière et ceux dont le père est cadre supérieur. Par ses pratiques culturelles et ses loisirs, le monde des jeunes est donc socialement plus homogène que celui des adultes, et il se différencie nettement de ce dernier. Bref, il semble bien exister une « culture jeune ».

Celle-ci s'exprime surtout par les formes de sociabilité qui sont propres aux jeunes, comme le montre l'enquête sur les emplois du temps de l'INSEE (Galland, Garrigues, 1989). Les jeunes qui vivent cette période intermédiaire entre la vie chez les parents et la formation d'un couple ou d'une famille (repérables en tant que tels dans l'enquête) privilégient des activités qui présentent deux caractéristiques : 1) elles se pratiquent à l'extérieur du domicile. 2) Elles ont pour objet principal ou secondaire la rencontre avec d'autres ; on peut ranger sans conteste dans l'une ou l'autre de ces catégories, ou dans les deux à la fois, les activités suivantes sur-pratiquées par ce type de jeunes : les repas et visites chez des parents ou amis, la fréquentation de fêtes, discothèques, dancings, les sorties au cinéma, les discussions, les jeux de société, et la rubrique « autres jeux » qui comprend en particulier la danse à domicile.

Les jeunes qui vivent hors de la famille sans en avoir fondé une ou même sans avoir constitué un couple stable sont donc tout sauf des « isolés » au sens où ils seraient privés de contacts sociaux. Au contraire, ils déploient une intense activité de rencontres dont la « conversation entre amis³ » est peut-être la plus typique. Cette activité prend en effet son intensité maximale à ce stade de la vie. D'ailleurs, quelle que soit l'activité pratiquée, c'est à ce stade de la vie que le temps passé avec des amis est le plus important. C'est donc lorsque l'individu se dégage des relations familiales sans s'engager immédiatement dans la formation d'une nouvelle unité familiale qu'il cumule le plus de relations amicales. Par contre, à partir du moment où un couple se forme, le temps passé entre amis s'effondre au profit des relations entre membres du ménage. La sociabilité se recentre sur le « foyer » et les échanges en son sein. De ce point de vue, la phase de jeunesse est terminée.

La « jeunesse » est donc cette nouvelle phase de la vie marquée à la fois par un travail long et difficile, parfois douloureux, de définition de l'identité et du statut qui doit lui correspondre, et par le plein développement de la sociabilité de classe d'âge et des plaisirs qui y sont associés. Ces transformations concernent, sous des formes diverses, toutes les catégories de jeunes, et la sociologie doit donc s'intéresser à l'ensemble d'entre elles.

C'est pourquoi le concept d'« entrée dans la vie adulte » est préférable à celui d'insertion, qui est marqué par une double limitation : au domaine professionnel et à la sphère du marché du travail, et d'autre part, aux jeunes qui rencontrent des difficultés dans ce domaine. La sociologie de la jeunesse ne peut non plus se limiter à une théorie de la crise identitaire dans une perspective néo-freudienne comme elle l'a fait autrefois avec Erikson, ou à une théorie de la frustration dans l'optique des sociologues fonctionnalistes de la déviance. La nouveauté est en effet que cette période de la vie ne se définit plus principalement ni comme crise ni comme déviance mais se constitue, tout en reposant sur l'idée d'expérimentation et de définition progressive de soi, comme une phase normale du cycle de vie qui n'est marquée ni par des troubles psychologiques ni (pour la grande majorité des jeunes) par la marginalité sociale. Il est donc utile de renouveler les concepts pour l'interpréter.

Olivier GALLAND

Observatoire sociologique du changement

FNSP-CNRS

27, rue Saint-Guillaume

75337 Paris Cedex 07, France

RÉSUMÉ

Face aux critiques concernant l'« essentialisme » d'une sociologie qui tenterait de construire la jeunesse comme une « catégorie », une autre perspective s'est développée en France. Celle-ci est fondée sur l'analyse de l'« entrée dans la vie adulte », c'est-à-dire de la transition d'un âge à un autre et de la combinaison des calendriers professionnels et familiaux. Elle a d'autre part permis d'analyser la question du report de l'entrée dans la vie adulte et de la désynchronisation des étapes qui ponctuent cette phase du cycle de vie. L'article, après avoir présenté un bref historique de cette problématique dans le cadre de la sociologie française, présente les principaux résultats les plus récents concernant l'allongement et la redéfinition de la transition vers l'âge adulte, tirés d'une enquête menée en 1992 par l'Institut français de la statistique.

SUMMARY

In the face of criticisms concerning the "essential nature" of a sociology which attempts to construct youth as a "category", another perspective has developed in France. This is based on the analysis of the "entry into adult life", that is, the transition from one age period to another and the combination of professional and family timetables. This perspective has also made it possible to analyze the question of postponing the entry into adult life and the de-synchronization of the stages which mark this phase of the life cycle. This paper, after presenting a brief history of this approach within the framework of French sociology, presents the most recent results of note regarding the lengthening and the redefinition of the transition to the adult age category, from a survey carried out in 1992 by the Institut français de la statistique.

3. L'enquête permettait de repérer le « type de compagnie » avec laquelle était pratiquée l'activité : seul, avec membres du ménage, collègues, amis, membres de l'administration.

RESUMEN

Frente a las críticas acerca del « esencialismo » de una sociología que intentaría construir la juventud en tanto que « categoría », otra perspectiva ha sido desarrollada en Francia. Este enfoque se apoya sobre el análisis del « ingreso a la vida adulta », es decir, la transición de una edad a otra y la combinación de los calendarios profesionales y familiares. Por otra parte, esta perspectiva permitió analizar el tema del ingreso a la vida adulta y la desincronización de las etapas que marcan esta fase del ciclo de vida. Tras haber presentado un resumen de la historia de esta problemática en el marco de la sociología francesa, este artículo presenta los principales y más recientes resultados acerca de la dilatación y redefinición de la transición a la edad adulta, extraídos de una investigación realizada en 1992 por el Instituto francés de estadística.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU, P. (1980), « La jeunesse n'est qu'un mot », in *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, pp. 143-154.
- BOZON, M. (1981), *Les conscrits*, Paris, Berger-Levrault.
- BOZON, M., « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I Types d'unions et attentes en matière d'écart d'âge », *Population* n° 2, p. 327-360, « II Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population* n° 3 pp. 565-602.
- CAVALLI A. et O. GALLAND (1993), (sous la dir. de), *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Éditions Actes-Sud.
- CHAMBOREDON, J.-C. (1967), « La société française et sa jeunesse », in Darras, *Le partage des bénéfices*, Paris, Éd. de Minuit, pp. 155-175.
- DURKHEIM, E. (1922), *Éducation et sociologie*, Paris, F. Alcan, réédition PUF, coll. Quadrige, 1985.
- GALLAND, O. (1984), « Précarité et entrées dans la vie », *Revue Française de Sociologie*, XXV-1, janv.-mars 1984, pp. 49-66.
- GALLAND, O. et P. GARRIGUES (1989), « La vie quotidienne des jeunes du lycée au mariage », *Économie et statistique*, n° 223, juillet-août, pp. 15-23.
- GALLAND, O. (1990), « Un nouvel âge de la vie », *Revue Française de Sociologie*, 4, pp. 529-550.
- GALLAND, O. (1995), « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Économie et Statistique*, n° 283-284, pp. 33-52.
- MORIN, E. (1966), « Adolescents en transition. Classe adolescente et classes sociales, aspirations au divertissement et aspiration à la vie bourgeoise dans une commune du Sud-Finistère », *Revue Française de Sociologie*, VII, 4, oct., pp. 435-455.
- PATUREAU, F. (1992), *Les pratiques culturelles des jeunes*, Paris, La Documentation Française.
- PROST A. (1981), « Mariage, jeunesse et société à Orléans en 1911 », *Annales ESC*, n° 4, juillet-août 1981, pp. 672-701.
- RILEY, M. W., M. JOHNSON et A. FONER (1972), *Aging and Society*, vol. 3, « A sociology of age stratification », New-York, Russel Sage Foundation.
- SEGALIN, M. (1981), *Amours et mariages de l'ancienne France*, Paris, Berger-Levrault.